

ETABLISSEMENT :

COLLEGE J.S. PONS PERPIGNAN

SEANCE N° 5 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 4 juillet 2022
sous la présidence de : Christine ANCELOT, Principale

ETABLISSEMENT : Collège Joseph – Sébastien PONS
2 rue Diaz – 66000 PERPIGNAN

PROCES – VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réuni le 4 juillet 2022

Heure de début de séance : 17h10 Heure de fin de séance : 18h21

	NOM Prénom	Qualité
Président de Séance	Christine ANCELOT	Principale
Secrétaire de Séance	Mme MORINIERE Stéphanie	Gestionnaire

Nombre de membres composant le conseil : 27

Quorum : 14 Présents :

Chapitre	Nature des questions traitées	Nbre de pages	Observations éventuelles de L'Inspecteur d'Académie ou du Recteur
I	Questions pédagogiques	1	
II	Questions financières	2	
III	Conventions	1	
IV	Questions diverses	3	
	TOTAL	7 + 4	

le : 5 juillet 2022

Signature de la Principale de Séance	Signature du Secrétaire de Séance
	
Transmission à l'Inspecteur d'Académie	Transmission au Recteur
Le : 5/07/2022	Le :

		Présents	Absents	Excusés
REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION				
- Chef d'Etablissement : C. ANCELOT		X		
- Adjoint : Jean Pierre GAURENNE		X		
- Gestionnaire : Stéphanie MORINIÈRE		X		
- Directeur Adjoint SEGPA : Jean José MESTRES		X		
- Conseiller Principal d'Education : Ali TAFIANI		X		
PERSONNALITES				
- de la collectivité de rattachement : Mme M. Pierre SADOURNY : Mme Annabelle BRUNET			X	
- de la commune de siège et éventuellement	1 Mme PUJOL Danielle 2 M. PALACIN Jacques	X X		
- groupe de communes				
- qualifiées	M. GREZES Carlos			X
REPRESENTANTS ELUS DES PERSONNELS				
<i>- au titre des personnels d'enseignement, d'éducation :</i>				
BARILARI CHRISTELLE remplacée par Mme NOUNI Sabrina		X		
MERLAT MURIEL remplacée par Mme MARTINEZ Carine		X		
FOUCHET JESSICA		X		
GUENOUN KAMEL		X		
COULET ALEXIS		X		
AOUDIA CAROLINE		X		
CERVATNES EMMELYNE		X		
<i>- au titre des personnels A.T.O.S.S. / A.T.E.E. :</i>				
REPRESENTANTS ELUS PARENTS ET ELEVES				
- Parents	FAOUZ SARRA		X	
	HAMIMID MERIEM			X
	MEBROUK HMAD		X	
	MESBAH NADIJA		X	
	GARCIA SANDRA		X	
- Elèves	ER RAHMOUNI Y BOUMSAD SOUFIANE		X	
	BOUZIANI NAHIL		X	
	BOUDAHMANI KELTOUM		X	
MEMBRE INVITE				

CA du 04/07/2022 : 14 membres présents

Mme ANCELOT ouvre la séance à 17h10, 14 membres présents ; le quorum est atteint
Mme MORINIERE assure le secrétariat de séance.

Approbation du procès verbal du dernier conseil d'administration (C.A)

Vote de procès verbal du C.A : Contre : 0	Abstentions : 0	Pour : 14
Adopté à l'unanimité		

L'ordre du jour du présent C.A est présenté, il est adopté à l'unanimité

Ordre du jour :

- Informations de rentrée Septembre 2022
- Ventilation des Crédits Pédagogiques Globalisés : (si notification reçue)
- Prélèvement sur Fonds de roulement : PJ 2
- DBM pour info : TA et ONM : PJ : 0
- Modification des Tarifs des tickets repas suite à changement de tarif élèves par le CD : PJ 1
- COP M. HUILLET, Mme PEREZ, Mme SANTALUSSIA : PJ : 3 COP
- Contrat : BODET HOTLINE : PJ 1 : contrat
- Contrat AED : les membres du CA autorise la Cheffe d'établissement à procéder au recrutement d'AED : PJ = 0
- Convention CD66 Site Serrabonna

Questions diverses

1. *En 6e, nous inscrivons des classes au prix du livre vivant. Pour une répartition égale dans tout le département, deux classes de 6e sont en général pourvues, ce qui est déjà bien (on est ravis de ce dispositif etc....) mais cette année le collège engage un travail important sur la lecture. Il faudrait que l'ensemble des 6e soit pourvue des livres.*

Pouvons-nous cette année, à titre exceptionnel, être dotés davantage ? Ou obtenir une subvention afin d'acheter les séries manquantes sachant qu'une série de 5 livres revient à 64 euros... ?

2. *"Le CD66 équipe les collégiens d'outils numériques, très bien. Ne pourrait-il pas également envisager un pack de rentrée de fournitures scolaires ? »*
3. *Afin de favoriser le sentiment d'appartenance des élèves au collège et de minimiser les différences culturelles et sociales des élèves, peut-on envisager de faire financer l'acquisition pour chaque élève de 5 teeshirts / polos unis avec le logo de Pons et 2 vestes / sweat-shirts avec le logo de Pons également ? Le projet serait à proposer aux parents bien entendu, car même si cela est commandé en grande quantité, une petite participation des familles me semble inévitable ...*

4. *Il serait souhaitable que l'autorisation de sortie à Visa pour l'image soit adoptée pour les niveaux de 4e et 3e à ce CA afin de gagner du temps pour la rentrée dans l'organisation éventuelle de cette sortie (Sortie scolaire 1/2 journée, bus de ville)*
5. *Concernant l'année scolaire 2022-2023, les classes garderont elles leurs salles ?*
Si non, est-il possible de constituer des pôles de salles (sciences, hist-géo, lettres, langues etc.)
Si oui, qui est responsable de ce qu'il se passe dans la salle de classe lorsqu'un enseignant doit regagner celle du cours suivant. Il y a toujours des salles qui ne sont pas à un moment donné sous la surveillance d'un adulte et dont les élèves ferment la porte.
Les surveillants ne sont pas assez nombreux dans les couloirs pour assurer ce type de surveillance.
La question de la responsabilité en cas de bagarre, d'accident, de harcèlement et autre violence n'a jamais été clairement établie. On ne peut éluder ce problème car lorsque cela arrivera, tout le monde se jettera la patate chaude.
Sédentariser les élèves dans une salle ne leur apprend pas à circuler dans le respect des lieux et des horaires impartis entre les cours surtout pour les 3e futurs lycéens.
Dans le cas d'une salle, une classe, il faut impérativement un équipement sur le mur de planisphères / Europe / France) dans chaque salle du collège.
6. *Les AESH sont obligés de pointer tous les matins lorsqu'ils arrivent au collège. Cette pratique avait été mise en place par la principale précédente il y a quelques années déjà. Serait-il possible de les dispenser de ce rituel et de leur faire confiance ?*

Arguments contre :

- *Il s'agit d'une pratique infantilisante ;*
- *Aucun autre établissement du département ne procède de cette façon*

I	QUESTIONS PEDAGOGIQUES
---	------------------------

Informations de rentrée 2022

Une réunion d'urgence a été organisée avec les Professeurs Principaux du niveau 6^{ème}.

Un afflux important d'élèves arrivant d'écoles hors secteur REP, (en fonction des adresses des familles) entraîne l'ouverture d'une classe de 6^{ème} supplémentaire. Il y a eu un écart imprévisible entre les prévisions de la Cheffe d'établissement, celles de la DSDEN et la réalité du terrain.

Des moyens supplémentaires ont été attribués par la DSDEN mais ils ne permettent pas d'ouvrir cette 6^{ème} en mode « classe coopérative ». Une 7ème classe de 6è est créée. (Mode hybride : classe/dispositif).

La solution proposée consiste à étendre le dispositif 3R au niveau 6^{ème}. Cela permettra la prise en charge des élèves non-lecteurs ou très petits lecteurs, en les sortant de leur classe.

Les élèves « permanents » de la classe travailleront les fondamentaux.

II	QUESTIONS FINANCIERES
----	-----------------------

Affaires Financières et contrats / conventions

VENTILATION DES CREDITS PEDAGOGIQUES GLOBALISES SUBV 2022

(montant de la notification : 4 523 € + reliquats 2021 : 2 242,24 €)

13STA : 400 €

13 REP : 1100,01 €

13COR : 1 228,20 €

13EAC : 1 037, 02 €

13MS : 3 000,01 €

Vote : Contre : 0	Abstentions : 0	Pour : 14
Adopté à l'unanimité		

M. Coulet intervient pour nous faire part qu'il a réalisé une expérience sur une semaine avec l'accord d'un élève qu'il a en charge. Il s'agit d'un élève demi-pensionnaire extrêmement sérieux qui prend soin d'apporter chaque jour tous ses manuels scolaires alors qu'il n'a pas toutes les matières des manuels à son EDT.

L'expérience a consisté à peser chaque jour son cartable : il oscillait entre 7 à 10 kg (recommandation nationale : jusqu'à 11kg).

DBM POUR VOTE : PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT demandé : 41 300 euros pour le service ALO soit :

ALO/eau :	1500,00 euros
ALO/elec :	14 000,00 euros
ALO/gaz :	9 000,00 euros
ALO/produit d'entretien	1 500,00 euros
ALO/équip :	5 000,00 euros
ALO/maint :	9 000,00 euros
ALO/SMS :	800,00 euros
ALO/Infirmerie :	500,00 euros

Vote : Contre : 0	Abstentions : 0	Pour : 14
Adopté à l'unanimité		

DBM POUR INFO :

DGF supplémentaire du CD 66 pour payer les ordures non ménagères (ONM) : + 3 760 €

Ajustement TA 2022 : TA perçue : 1 499,25 €. Il convient de réajuster la ligne en négatif de -700,15 €.

ETABLISSEMENT :

COLLEGE J.S. PONS PERPIGNAN

SEANCE N° 5 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 4 juillet 2022
sous la présidence de : Christine ANCELOT, Principale

MODIFICATION DES TARIFS 2022 :

Suite à la note du 29/06/2022 du CD66 relative à la modification du tarif de demi-pension des élèves (de 3,30 € à 3,45 €) ; changement de tarif pour les commensaux.

Motif de l'augmentation du tarif élèves : augmentation du coût des denrées, tensions sur les marchés d'approvisionnement, hausse des charges de viabilisation, poursuivre l'amélioration de la qualité des repas.

Tarif 1 : passe de 3,40 à 3,50 €

Tarif 2 : passe de 3,60 à 3,70 €

Tarif 3 : passe de 4,40 à 4,50 €

Vote : Contre : 0	Abstentions : 0	Pour : 14
Adopté à l'unanimité		

ETABLISSEMENT :

COLLEGE J.S. PONS PERPIGNAN

SEANCE N° 5 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 4 juillet 2022
sous la présidence de : Christine ANCELOT, Principale

III	CONVENTIONS
-----	--------------------

CONVENTIONS D'OCCUPATION PRECAIRE logements du collège du 01/09/2022 au 31/08/2023

Loyer F3 concernant M. HUILLET : 300 €

Vote : Contre : 0	Abstentions : 0	Pour : 14
Adopté à l'unanimité		

Loyer F4 concernant Mme PEREZ : 365 €

Vote : Contre : 0	Abstentions : 0	Pour : 14
Adopté à l'unanimité		

Loyer F4 concernant Mme SANTALLUSIA : 365 €

Vote : Contre : 0	Abstentions : 0	Pour : 14
Adopté à l'unanimité		

CONTRAT BODET (horloge et sonnerie du collège)

Désormais le dépannage et la maintenance hotline de l'horloge Mère sont payants : 180 € TTC l'année.

Vote : Contre : 0	Abstentions : 0	Pour : 14
Adopté à l'unanimité		

RECRUTEMENT DES AED

Les membres du CA autorisent la Cheffe d'établissement à procéder au recrutement ou renouvellement d'AED.

Vote : Contre : 0	Abstentions : 0	Pour : 14
Adopté à l'unanimité		

CONVENTION CD66 / COLLEGE PONS : projet historique « Découvrir l'univers médiéval (site du Prieuré de Serrabonna)

Durée de la convention : Année scolaire 2022/2023 puis tacite reconduction

Vote : Contre : 0	Abstentions : 0	Pour : 14
Adopté à l'unanimité		

IV	QUESTIONS DIVERSES
----	--------------------

- 1** *En 6e, nous inscrivons des classes au prix du livre vivant. Pour une répartition égale dans tout le département, deux classes de 6e sont en général pourvues, ce qui est déjà bien (on est ravis de ce dispositif etc....) mais cette année le collège engage un travail important sur la lecture. Il faudrait que l'ensemble des 6e soit pourvue des livres.*

Pouvons-nous cette année, à titre exceptionnel, être dotés davantage ? Ou obtenir une subvention afin d'acheter les séries manquantes sachant qu'une série de 5 livres revient à 64 euros... ?

La réponse a déjà été apportée : il a été proposé d'inscrire toutes les classes de 6^{ème}. (L'idée avait été émise en réunion de concertation). Pour celles qui n'auront pas été dotées, le collège complètera.

- 2** *"Le CD66 équipe les collégiens d'outils numériques, très bien. Ne pourrait-il pas également envisager un pack de rentrée de fournitures scolaires ? »*

Réponse de Mme Morinière : le CD66 aide déjà les collèges par plusieurs leviers : le numérique, les transports EPS, les transports sur les sites culturels, le PDEAC, les aides aux familles à la restauration scolaire. Il n'est pas de leur ressort d'acheter des fournitures scolaires pour les familles. En effet, le fonds social intervient sur dossier afin d'aider les familles en difficulté sur ce plan.

- 3** *Afin de favoriser le sentiment d'appartenance des élèves au collège et de minimiser les différences culturelles et sociales des élèves, peut-on envisager de faire financer l'acquisition pour chaque élève de 5 teeshirts / polos unis avec le logo de Pons et 2 vestes / sweat-shirts avec le logo de Pons également ? Le projet serait à proposer aux parents bien entendu, car même si cela est commandé en grande quantité, une petite participation des familles me semble inévitable ...*

Réponse de Mme Morinière : le budget du collège ne peut assumer un telle dépense, les moyens financiers ne le permettent pas ni les moyens humains.

- 4** *Il serait souhaitable que l'autorisation de sortie à Visa pour l'image soit adoptée pour les niveaux de 4e et 3e à ce CA afin de gagner du temps pour la rentrée dans l'organisation éventuelle de cette sortie (Sortie scolaire 1/2 journée, bus de ville)*

Réponse de Mme Ancelot : la sortie VISA se fait chaque année, aucun problème de budget (ticket de bus), pas de passage en CA car aucune participation aux familles n'est demandée.

- 5** *Concernant l'année scolaire 2022-2023, les classes garderont elles leurs salles ? Si non, est-il possible de constituer des pôles de salles (sciences, hist-géo, lettres, langues etc.)*

Si oui, qui est responsable de ce qu'il se passe dans la salle de classe lorsqu'un enseignant doit regagner celle du cours suivant. Il y a toujours des salles qui ne sont pas à un moment donné sous la surveillance d'un adulte et dont les élèves ferment la porte.

Les surveillants ne sont pas assez nombreux dans les couloirs pour assurer ce type de surveillance.

La question de la responsabilité en cas de bagarre, d'accident, de harcèlement et autre violence n'a jamais été clairement établie. On ne peut éluder ce problème car lorsque cela arrivera, tout le monde se jettera la patate chaude.

Sédentariser les élèves dans une salle ne leur apprend pas à circuler dans le respect des lieux et des horaires impartis entre les cours surtout pour les 3e futurs lycéens.

Dans le cas d'une salle, une classe, il faut impérativement un équipement sur le mur de planisphères / Europe / France) dans chaque salle du collège.

Réponse de Mme Ancelot : chaque classe aura sa salle. Effectivement beaucoup d'incivilités et de dégradations ont lieu durant les circulations dans les couloirs. L'Equipe de direction durant l'année scolaire est venue tous les jours en renfort afin de surveiller la cour et les couloirs. Elle quadrille aussi avec les surveillants et les CPE les espaces pour limiter au maximum les incidents.

Le risque 0 n'existe pas c'est vrai qu'il peut malgré tout y avoir des incidents. C'est la responsabilité du Chef d'Etablissement qui est engagée. Lorsqu'un enseignant sort d'une salle de classe pour se rendre l'heure suivante dans une autre : il n'est pas responsable de la classe qu'il quitte.

- 6 Les AESH sont obligés de pointer tous les matins lorsqu'ils arrivent au collège. Cette pratique avait été mise en place par la principale précédente il y a quelques années déjà. Serait-il possible de les dispenser de ce rituel et de leur faire confiance ?**

Arguments contre :

- Il s'agit d'une pratique infantilisante ;

- Aucun autre établissement du département ne procède de cette façon

Réponse de M. Mestres :

Rappel historique : par le passé, il est arrivé que des AESH ne préviennent pas de leur absence : des élèves en situation de handicap se retrouvaient alors en classe sans aide humaine, et les professeurs s'en étonnaient auprès de M. Mestres, responsable du PIAL. C'est pourquoi l'ancienne cheffe d'établissement avait souhaité mettre ce protocole en place.

Cette pratique ne peut être qualifiée d'infantilisante car l'équipe des ATTE du collège badge matin et soir.

De plus, après vérification 3 établissements dans le département ont mis en place ce protocole.

De plus comme la DSDEN demande chaque année le taux d'assiduité de chaque AESH, le fait de pointer permettait une réponse précise.

Les AESH en place cette année sont majoritairement maintenus l'an prochain. A compter de la rentrée 2022/2023 il ne leur sera plus demandé de signer à leur arrivée.

DIVERS :

Toutes les « fiches actions » adressées à la Cité Educative ont été retenues (mais pas toujours financées à hauteur des demandes) :

ETABLISSEMENT :

COLLEGE J.S. PONS PERPIGNAN

SEANCE N° 5 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 4 juillet 2022
sous la présidence de : Christine ANCELOT, Principale

- Ateliers d'Echecs pour les élèves dans la continuité de ce qui existe à l'école Jean Jaurès. (Association Les rois de la Têt).
- Formation à la médiation par les pairs. (Pour des élèves de 5è volontaires).
- Atelier sophrologie. (Ulis, élèves DP 3R, 4è segpa, et formation destinée aux enseignants).
- Equipement des classes COOP
- Ateliers philo. Association SEVE. Niveau 5è.
- Ateliers de partage avec les parents.

Séance termine à 18h21.



FICHE EVALUATION CITE EDUCATIVE 2021

Intitulé du Projet : Tous et toutes citoyens grâce à l'approche philosophique

Nom de l'établissement scolaire ou structure associative : Collège JS PONS

Nom/Prénom de la personne référente : Ancelot Christine

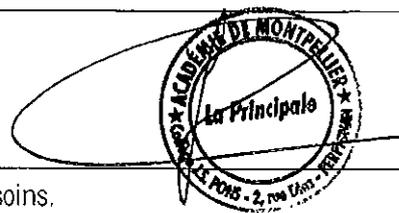
Téléphone : 04 68 61 13 28

Courriel de contact : christine.ancelot@ac-montpellier.fr

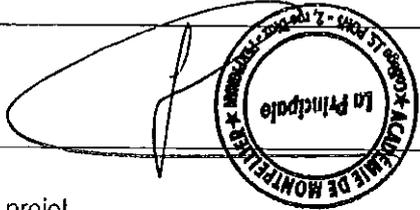
Structure porteuse en charge du dépôt sur DAUPHIN : association SEVE

Budget 2021 alloué	
Descriptif SYNTHETIQUE des actions réalisées ou en cours	Chaque classe de 5 ^{ème} bénéficie de séances d'ateliers « philo » en présence du professeur principal avec un animateur de l'association SEVE. Au mois de novembre, les professeurs et les intervenants se sont réunis pour organiser le travail de l'année et définir le calendrier des interventions. Pour chacune des 7 classes de 6 ^è , 10 séances d'1 h réparties sur l'année.
La mise en œuvre du projet a-t-elle apporté des modifications dans les pratiques pédagogiques ?	A ce stade de l'année, les enseignants sont satisfaits des séances auxquelles ils participent avec les élèves. Ces derniers attendent pour la majeure partie d'entre eux les temps dédiés aux ateliers « philo ». Ils s'investissent dans les temps d'échanges et de débat. Le temps de relaxation de chaque début de séance est apprécié par nombre d'entre eux, et ils peuvent le réinvestir à d'autres moments de la semaine. Ces ateliers permettent de travailler les items du domaine 3 du socle commun, la formation de la personne et du citoyen, <ul style="list-style-type: none"> - Expression de la sensibilité, - Expression de ses opinions, - Respect des autres.
Nombre d'élèves, de jeunes concernés par l'action	170 élèves de 5 ^{ème}
Nombre d'enseignants, concernés par l'action	7 enseignants
Nombre de parents concernés	
Ouverture sur le Péri-scolaire ou extra-scolaires	OUI — NON
Ouverture sur le quartier	OUI — NON
Vos Remarques	Le collège souhaite reconduire ce projet à la rentrée prochaine et le développer.

	Sont souhaités 7 cycles de 10 séances. Une formation à l'intention des enseignants à la conduite d'ateliers « Philo ».
Date Signature	Le 11 février 2022 C. Ancelot, principale
Avis IEN, PERDIR	Très favorable. Projet qui répond à de vrais besoins.



A remplir en format modifiable

	<p>Les séances de ces 4 groupes seraient inscrites à l'emploi du temps des élèves, et seraient organisées en présence des professeurs.</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 groupes d'élèves, de volontaires de 6è/5è, et de 4è/3è, qui suivraient les séances durant le temps de la pause méridienne. Supervision par l'infirmière et les CPE. <p>Une journée de formation serait proposée aux enseignants (une quinzaine) selon le format suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La matinée serait consacrée à la pratique de la sophrologie - L'après-midi permettrait de réfléchir aux techniques, outils qui pourraient être réutilisés avec les élèves.
Date Signature	<p>Le 11 février 2022</p> 
Avis IEN, PERDIR	<p>Christine ANCELOT, principale Très favorable à la reconduction du projet</p>

A remplir en format modifiable



FICHE EVALUATION CITE EDUCATIVE 2021

Intitulé du Projet : Sophro-pédagogie en milieu scolaire

Nom de l'établissement scolaire ou structure associative : collège JS PONS

Nom/Prénom de la personne référente : ANCELOT Christine

Téléphone : 04 68 61 13 28

Courriel de contact : christine.ancelot@ac-montpellier.fr

Structure porteuse en charge du dépôt sur DAUPHIN : association Attitude Sophro

Budget 2021 alloué	
Descriptif SYNTHETIQUE des actions réalisées ou en cours	10 séances pour deux groupes d'élèves de niveau 5ème/4ème soit 20 séances en tout. Groupes de 15 élèves avec un professeur qui accompagne, Les séances sont hebdomadaires (1h/groupe/semaine),
La mise en œuvre du projet a-t-elle apporté des modifications dans les pratiques pédagogiques ?	Les séances concernent des élèves d'une 4è Segpa, et du dispositif 3 R qui accueille des jeunes en voie de décrochage, qui ont beaucoup de mal à gérer leurs émotions. Les séances ont démarré début janvier. L'intervenante a su s'adapter au public d'élèves. Les élèves commencent à tirer profit de ces séances. A titre d'exemple, les élèves de la 4è segpa demande à leur enseignante de réutiliser les techniques en classe.
Nombre d'élèves, de jeunes concernés par l'action	25 élèves
Nombre d'enseignants, concernés par l'action	3 enseignantes
Nombre de parents concernés	
Ouverture sur le Péri-scolaire ou extra-scolaires	OUI NON
Ouverture sur le quartier	OUI NON
Vos Remarques	Le collège Pons souhaite que ce projet soit reconduit l'an prochain, et que davantage de professeurs soient associés. Les CPE et l'infirmière pourrait être partie prenante de ce projet. 6 groupes d'élèves seraient constitués : <ul style="list-style-type: none"> - La classe de 4è segpa - Un groupe d'élèves du dispositif ULIS - 2 groupes d'élèves du dispositif 3 R.



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



ACADÉMIE
DE MONTPELLIER

Liberté
Égalité
Fraternité



PERPIGNAN
LA RAYONNANTE

PYRENEES
ORIENTALES
le Département



FICHE ACTION 2022

Cadre réservé administration



DEMANDE DE RECONDUCTION D' ACTIONS

Intitulé du Projet : **Ateliers Philo et pratique de l'attention/ Ateliers Sophrologie**

Nom de l'établissement scolaire ou structure associative : **collège JS PONS**

Adresse précise : 2, rue Narcisse Virgile Diaz. PERPIGNAN

Nom/Prénom de la personne référente : **Ancelot Christine, Principale**

Téléphone : 04 68 61 13 28/ 06 19 96 36 97

Courriel de contact : christine.ancelot@ac-montpellier.fr

Structure porteuse en charge du dépôt sur DAUPHIN :

SEVE / ATTITUDE SOPHRO

DATE LIMITE DE RETOUR 5 MARS 2022

Constat

C'est tout au long de l'enfance et de l'adolescence que s'établissent les bases des habitudes, des valeurs et des principes qui nous accompagnent toute la vie. Les enfants sont soumis à un rythme de vie de plus en plus soutenu et peuvent traverser des périodes difficiles (personnelles, interpersonnelles, familiales, scolaires) qui les exposent au stress et entraînent des émotions qui les dépassent, accompagnés de symptômes physiques et psychologiques.

Au collège JS PONS, il n'y pas de mixité sociale chez les élèves. Ils sont majoritairement issus de familles gitanes ou de familles d'origine maghrébine. Nombre d'entre eux ont des difficultés à entrer dans les apprentissages, à maintenir leur attention, et à argumenter. Les résultats en français soulignent la pauvreté du vocabulaire de certains et leur mauvaise maîtrise de la langue française.

Les projets d'ateliers philo et de sophrologie ont démarré cette année scolaire et les professeurs qui assistent aux séances avec les élèves souhaitent les reconduire l'an prochain. Ils souhaitent également être

formés afin de pouvoir animer seuls des ateliers philo et proposer à leurs élèves des outils de sophrologie.

Objectif général	Développer la capacité à débattre des élèves, leur esprit critique, leur attention. Leur donner les moyens de mieux se connaître, mieux gérer leurs émotions afin de mieux vivre ensemble leur scolarité.
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none">- Apprendre à penser soi-même et avec les autres- Apprendre à mieux se connaître- Développer ses points forts comme points d'appui- Restaurer / améliorer sa capacité à réfléchir- Prendre la parole pour débattre, défendre une idée, argumenter- Savoir écouter l'autre- Centrer son attention pour être plus efficace
Description de l'action et du public	<p><u>Atelier sophrologie :</u> Programme de 10 séances par groupe sur un trimestre (1h par séance) Interventions par demi-classe (groupe de 10 à 15 élèves) Chaque séance inclut :</p> <ul style="list-style-type: none">- une présentation de l'objectif de la séance, - des pratiques sophrologiques,- un temps d'expression des ressentis,- une fiche sophro-pédagogique sur le thème de la séance. <p><u>Ateliers philo :</u> L'association SEVE développe ses actions autour de 2 axes forts :</p> <ul style="list-style-type: none">- L'animation d'ateliers de philosophie et pratique de l'attention- le parcours SEVE pour entrainer des éducateurs au sens large à animer ces ateliers dans le cadre pédagogique d'une relation bienveillante à l'enfant et l'adolescent. <p>Les ateliers SEVE se déroulent sur un cycle de 10 ateliers d'une heure sur le temps scolaire ou en structure périscolaire</p>
Territoire concerné	Quartier : Moyen et haut Vernet Etablissement : collège JS PONS
Pilotes /	Pilotes : Préfecture / Education Nationale / Ville de Perpignan / Conseil Départemental 66
Partenaires associés	Partenaires : SEVE et Attitude Sophro (Joindre descriptif de leur participation et noter s'il y a une participation financière)
Moyens humains,	Moyens humains : professeurs du collège et intervenants extérieurs (SEVE et attitude Sophro)
	Moyens financiers :

financiers et techniques	Moyens techniques :
Calendrier de réalisation	AS 2022/2023
Résultats attendus	Des élèves qui font preuve d'esprit critique, et qui argumentent lors de débats. Des élèves qui maîtrisent mieux leurs émotions, qui ont une meilleure estime d'eux-mêmes. Des meilleures capacités d'attention chez les élèves. Une amélioration du vivre-ensemble.
Indicateurs de résultats	Participation des élèves en classe Expression orale Indicateurs de vie scolaire
Coût Total de l'action	Voir fiche SEVE et Attitude sophro
Montant de la demande de subvention à la Cité Educative	Voir fiche SEVE et Attitude sophro
Réservé Administration	Subvention obtenue :
Subvention obtenue	Cofinancement :
Cofinancement	
Nombre d'Elèves-Enfants concernés	Nombre de classes ou groupes concernés : Les 7 classes de 5è Un groupe du dispositif 3R Un groupe d'élèves d'ULIS Une classe de Segpa 2 groupes d'élèves de 6è/5è et de 4è/3è Nombre d'élèves concernés : environ 230 Nombre de parents :

IMPORTANT

- Joindre devis des dépenses envisagées **par imputations (prestations de services, achat de mobilier, achats de matériels, informatiques et autres)**
- **Indiquer pour validation si vous souhaitez l'intervention complémentaire d'un tiers (exemple concours d'un service municipal)**
- **ATTENTION : La validation du projet n'implique pas l'acceptation de l'intention complémentaire**

Fait à Perpignan

Le 15 février 2022

Initiateur du projet : collège JS PONS
sophro

Porteur du projet dans DAUPHIN : SEVE. Attitude

Signature



Signature



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



ACADÉMIE
DE MONTPELLIER

Liberté
Égalité
Fraternité



PERPIGNAN
LA RAYONNANTE

PYRENEES
ORIENTALES
le Département



FICHE ACTION 2022

Cadre réservé administration



Intitulé du Projet : ...Classes coopératives.....

Nom de l'établissement scolaire ou structure associative :

Collège J.S PONS

Adresse précise :

2 Rue Narcisse Virgile Diaz, 66000 Perpignan

Noms/Prénoms des personnes référentes :

LEMONNIER Clémence, professeure d'HG
DUTHIEUW Nathalie, professeure de lettres
ANCELOT Christine, principale

Téléphone : 04 68 61 13 28 / 06 19 96 36 97

Courriels de contact :

Nathalie.Duthieuw@ac-montpellier.fr
Clemence.Lemonnier@ac-montpellier.fr
Christine.ancelot@ac-montpellier.fr

Structure porteuse en charge du dépôt sur DAUPHIN :
Collège Jean Moulin

DATE LIMITE DE RETOUR 5 MARS 2022

Constat

Le collège J.S PONS de Perpignan est classé REP+. C'est l'un des établissements qui présente les indicateurs sociaux les plus bas de toute l'académie. La majorité des élèves évolue dans des familles catégories socio-professionnelles très défavorisées.

Face à l'immensité des difficultés sociales et, souvent, psycho affectives, rencontrées par les élèves du collège PONS de Perpignan, classé REP +, il a été plus que nécessaire de mettre en place des pratiques pédagogiques permettant aux enfants de devenir élèves et de réussir. Ainsi, dès 2014, l'ensemble des classes de 6^e ont été pensées pour travailler dans la coopération. C'est donc depuis plusieurs années que cela est mis en place. **Or, de nouveaux besoins en termes de matériel ont émergé, grâce à la pratique.**

Objectif général

L'objectif général est de poursuivre et d'approfondir le projet des classes coopératives, mis en place depuis 2014 au collège Pons. Ce projet prend en compte l'élève dans sa globalité, il se décline comme ceci :

Les valeurs principales du projet :

- La solidarité
- La bienveillance
- La confiance

Aucun élève ne doit rester seul face à des difficultés.

Tout élève est en devenir et a un potentiel de progression.

C'est l'enseignant qui va vers l'élève et non l'inverse.

Ces piliers se déclinent au sein de temps forts :

1/ Le plan de travail, PDT.

Deux professeurs, dont le PP, sont présents à chaque heure de PDT.

Le travail est à organiser selon le choix de l'élève sur une durée de trois semaines.

Les disciplines donnant du travail sont les mathématiques, le français et l'histoire géographie.

Ce temps permet la personnalisation des apprentissages.

La fluence est mise en place sur ce temps de travail, pour améliorer les compétences en lecture.

Aide, entraide, tutorat sont des temps forts de la coopération.

Travail en espace ouvert : les élèves sont autonomes, peuvent se lever, travailler sur les ordinateurs, utiliser les autres ressources de la classe : manuels, globes, dictionnaires etc.

2/ L'accueil : organisé tous les matins.

Chaque matin, un rituel d'accueil est réalisé au sein des classes de sixième du collège J.S Pons.

Au début de l'année scolaire, les élèves sont guidés par leurs professeurs, puis ils l'effectuent de façon autonome selon leur métier respectif. **L'objectif majeur étant de responsabiliser les élèves, de les inclure dans le fonctionnement de la classe, afin qu'ils en soient les acteurs.** En n'étant pas passifs, les élèves s'impliquent et appliquent les préconisations de l'enseignant. Les apprentissages prennent donc du sens puisqu'ils sont créés et vécus par les élèves.

Durant l'accueil, les élèves s'approprient l'espace de la classe.

L'accueil peut être considéré comme un sas entre la maison et l'école, un démarrage en douceur durant lequel les élèves peuvent s'approprier les outils de la classe et endosser leur rôle d'élève. Ils peuvent se poser, et déposer par divers moyens ce qui les parasite pour être disponible pour les apprentissages.

Enfin, l'accueil permet à chaque élève d'être reconnu comme une personne. L'enfant, par sa responsabilité, par l'interaction qu'il peut avoir avec ses pairs, par l'espace de parole qui lui est offert, sort de l'anonymat d'un groupe. Il s'inscrit dans une démarche de confiance que lui offre l'enseignant et donc les autres. Il va se voir apte à réaliser une tâche qui fait fonctionner la classe. Ses camarades ainsi que le professeur vont le reconnaître comme tel. L'élève va donc développer sa confiance en lui, ce qui permettra de construire des relations plus sereines avec le groupe classe.

3/ La méthodologie : Une heure par semaine.

- Apprendre à apprendre.
- De la connaissance de soi à la construction du parcours avenir.

4/ Le conseil semaine : Une fois par semaine.

- Les élèves notent sur le « frigo » (virtuel), affiché en classe, ce dont ils souhaitent parler lors du futur conseil semaine.

Apprentissage de la gestion des conflits par la parole, par le groupe classe, par la gestion des émotions.

Responsabilisation des élèves : prise de décisions qui auront des conséquences sur la vie de la classe, initiation de projets (autogestion).

Enfin, afin que la transition entre l'école primaire et le collège se fasse sereinement, les élèves disposent d'une salle de classe attitrée (sauf pour les disciplines nécessitant du matériel spécifique, comme les arts plastiques, l'éducation musicale et l'EST), ils s'approprient cet espace toute l'année. **Nous souhaitons donc, pour le bien être des élèves et une meilleure efficacité du projet compléter le matériel qui s'avère être un tremplin pour la coopération.**

**Objectifs
opérationnels**

Dans un souci d'égalité entre les élèves, et les classes coopératives concernant l'ensemble du niveau, les demandes d'équipement concernent les six classes.

- Nous souhaitons favoriser et renforcer la coopération et notamment le temps fort et primordial du conseil semaine, avec la commande de **tables de réunion**. Elles permettront aux élèves de se réunir et d'échanger pour faire évoluer leurs classes. Elles seront également un outil pour la coopération : travail en groupe, aide, entraide et tutorat.
- Les **bibliothèques** permettront aux élèves de créer un coin lecture au sein de la classe. Ils pourront aussi y apporter des livres qu'ils souhaitent partager avec leurs camarades. Cela favorisera la connaissance de soi et des autres, et permettra d'approfondir les liens entre les élèves. De plus, la responsabilité : « bibliothécaire » pourra être mise en place.

- **Les portes vues** seront utilisés dans le cadre du Plan de Travail. Les élèves pourront, à leurs rythmes en toute autonomie, y déposer les travaux réalisés, puis les récupérer après leurs corrections par les enseignants. Les tables de réunions seront également utilisées lors de ce temps pour permettre le développement de l'aide entre pairs.
- Nous souhaiterions équiper les classes de **tables adaptées au matériel informatique**. Dans un objectif de réduction de la fracture numérique particulièrement forte au sein du collège, les élèves peuvent apprendre à utiliser le matériel informatique au sein du collège. Ils peuvent aussi s'approprier l'ENT à ce moment-là. L'équipement des salles avec des tables adéquates pourra favoriser cet apprentissage. L'objectif est de rendre autonomes les élèves dans le maniement des outils informatiques.
- Toujours dans cette optique, nous souhaiterions **une imprimante 3D**. Les élèves pourraient décider et voter en conseil semaine quel matériel ils veulent créer pour la classe, et le réaliser en toute autonomie après la formation numérique nécessaire.
- Un besoin en **dictionnaires** est également apparu. Effectivement, cet outil est une ressource de travail essentielle lors de beaucoup de travaux de groupe, d'autant plus que pour beaucoup de nos élèves, le français n'est que la langue de scolarisation.
- Enfin, dans le cadre d'un travail d'écriture collaboratif, afin de susciter l'intérêt de nos élèves pour l'écrit et la lecture, nous aimerions souscrire un abonnement à **EPOPIA** (Médaille d'or prix Lépine). Cela serait un véritable tremplin à la coopération puisqu'il s'agirait de construire le livre de la classe, par le biais d'échanges de courriers.

Description de l'action et du public	Ce projet comme décrit ci-dessus concerne l'ensemble des 6 classes de 6 ^è du collège. Voir la rubrique « objectif général » et « objectifs opérationnels ».
Territoire concerné	Quartier : Moyen et Haut Vernet Etablissement : Collège J.S PONS de Perpignan
Pilotes /	Pilotes : Préfecture / Education Nationale / Ville de Perpignan / Conseil Départemental 66
Partenaires associés	Partenaires : CARDIE qui accompagne le projet de classes coopératives. (Joindre descriptif de leur participation et noter s'il y a une participation financière)
Moyens humains,	Moyens humains : professeurs de l'établissement

financiers et techniques	Moyens financiers : Moyens techniques : ceux de l'établissement
Calendrier de réalisation	AS 2022/23
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration des conditions de travail au sein des classes coopératives pour le rendre plus efficient - Amélioration du climat scolaire, du bien-être des élèves et de l'ensemble de la communauté éducative. - Apaisement des relations. - Mise au travail des élèves facilitée. - Développement de l'entraide et de la fraternité entre les élèves. - Asseoir au sein des classes l'ensemble des valeurs de République, que ce soit la liberté, l'égalité ou la fraternité.
Indicateurs de résultats	<p>Indicateurs de vie scolaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Taux d'absentéisme. - Pourcentage d'exclusions de cours, de punitions, ou de sanctions <p>Items du domaine 3 (parcours citoyen) du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Culture du jugement - Culture de la sensibilité - Culture de la règle et du droit - Culture de l'engagement
Coût Total de l'action	<p>Abonnement EPOPIA : 6 x 135 € = 675 €</p> <p>Equipement mobilier : 13 418,24 €</p> <p>Dictionnaires : 218,13 €</p> <p>Imprimante 3 D : 294 €</p> <p>TOTAL = 14 605,37 €</p>
Montant de la demande de subvention à la Cité Educative	14 605,37 €
Réservé Administration	Subvention obtenue :
Subvention obtenue	Cofinancement :
Cofinancement	
Nombre d'Elèves-Enfants concernés	<p>Nombre de classes ou groupes concernés : six classes</p> <p>Nombre d'élèves concernés : 24 X 6 = 144</p> <p>Nombre de parents :</p>

IMPORTANT

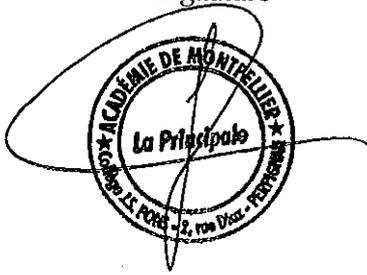
- Joindre devis des dépenses envisagées **par imputations** (prestations de services, achat de mobilier, achats de matériels, informatiques et autres)

- Indiquer pour validation si vous souhaitez l'intervention complémentaire d'un tiers (exemple concours d'un service municipal)
- ATTENTION : La validation du projet n'implique pas l'acceptation de l'intention complémentaire

Fait à Perpignan Le 16 février 2022

Initiateur du projet : Collège JS PONS Porteur du projet dans DAUPHIN : collège Jean Moulin

Signature



Signature



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



ACADÉMIE
DE MONTPELLIER

Liberté
Égalité
Fraternité



PERPIGNAN
LA RAYONNANTE

PYRENEES
ORIENTALES
le Département



FICHE ACTION 2022

Cadre réservé administration



Intitulé du Projet : **Ateliers de partage parents/Ecole**

Nom de l'établissement scolaire ou structure associative : **collège JS
PONS**

Adresse précise : 2 rue Narcisse Virgile DIAZ

Nom/Prénom de la personne référente :

SAQUE Sébastien, Professeur d'HG

ANCELOT Christine, principale

Téléphone : 04 68 61 13 28 / 06 19 96 36 97

Courriel de contact : christine.ancelot@ac-montpellier.fr

Structure porteuse en charge du dépôt sur DAUPHIN :

Collège Jean Moulin

DATE LIMITE DE RETOUR 5 MARS 2022

Constat

Le collège JS Pons accueille 670 élèves issus de familles gitanes ou de familles d'origine maghrébine. Le principe de laïcité et les valeurs de la République ne sont pas toujours bien compris par ces familles. Les élèves sont imprégnés de la culture d'origine de leurs parents et disent parfois ne pas se sentir français. Les professeurs d'histoire-géographie, à travers l'enseignement de l'Education Morale et Civique travaillent ces questions avec les élèves. D'autres professeurs s'impliquent également dans ce cadre. A titre d'exemple, une semaine des valeurs a été organisée en décembre 2021 au collège. Tous les professeurs principaux y ont participé avec leur classe.

En 2020, après l'assassinat de M. Samuel Paty, un groupe d'enseignants de l'établissement a souhaité engager un travail avec les parents d'élèves autour de la laïcité. Ainsi, une première réunion s'est tenue au collège en présence de représentants de la DTPJJ, et de Mme Slimani, présidente de l'association Méditerranée Plurielle.

A la rentrée 2021, le travail a repris. Cette année, le collège s'est rapproché de la maison de quartier de la diagonale du Vernet et a organisé des réunions avec des mamans d'élèves au collège et à la maison de quartier. Des parents d'élèves des écoles du REP ont également été associés à ces rencontres.

Les mamans expriment leur envie de travailler avec le collège et aussi pour certaines leurs difficultés à aborder avec leurs enfants la question de la laïcité.

Le 31 mars 2022, le collège recevra Mme Latifa Ibn Ziaten de l'association IMAD. Des classes participeront à sa conférence le matin, et l'après-midi elle rencontrera des habitants du quartier. Le collège souhaite poursuivre l'an prochain le travail engagé cette année.

Objectif général	Travailler au bien-vivre ensemble de la communauté éducative du collège JS PONS dans le partage et le respect des valeurs de la République et du principe de laïcité.
Objectifs opérationnels	Organiser des ateliers de partage entre les parents d'élèves et les professeurs du collège et des écoles du REP en partenariat avec la maison de quartier de la diagonale du Vernet. Ces ateliers permettront d'aborder les questions de laïcité, de citoyenneté française avec les parents d'élèves tout en leur proposant de présenter un pan de leur culture. Ces ateliers seront envisagés comme des temps d'échanges et de partage. L'enseignement du fait religieux à l'école, les programmes et les différents objets d'étude qui peuvent questionner des familles de confession musulmane seront débattus et expliqués. L'équipe qui porte le projet fait le pari que ces temps d'échanges rapprocheront les parents de l'Ecole et des valeurs républicaines qu'elle porte. En se connaissant mieux, en partageant les mêmes valeurs, les parents, les professeurs et les élèves travailleront mieux ensemble.
Description de l'action et du public	Rencontres inscrites au calendrier entre les parents et les professeurs : - Ateliers de partage qui pourront se dérouler au collège dans le nouvel espace dédié aux parents et à la maison de quartier - Conférence/débat animée par un spécialiste autour de la laïcité pour les parents et les professeurs - Visite du Mémorial de Rivesaltes avec des parents d'élèves - Visite d'une exposition en lien avec les thèmes traités selon la programmation de la ville.

- Projection de films, de documentaires pour des temps de projection/débat qui réunirait parents d'élèves, élèves et professeurs.
-
- Réunion/débat entre élèves, parents et enseignants autour de questions de société. (A partir de photolangages).

Territoire concerné	Quartier : Moyen et haut Vernet Etablissement : collège JS PONS
Pilotes /	Pilotes : Préfecture / Education Nationale / Ville de Perpignan / Conseil Départemental 66
Partenaires associés	Partenaires : Maison de quartier de la diagonale du Vernet Association Méditerranée plurielle Mairie de quartier DTPJJ (Joindre descriptif de leur participation et noter s'il y a une participation financière)
Moyens humains,	<u>Moyens humains</u> : une équipe de professeurs du collège qui travailleront avec les parents d'élèves au projet.
financiers et techniques	<u>Moyens financiers</u> : enveloppe nécessaire pour organiser : <ul style="list-style-type: none"> - La venue d'un conférencier, (à définir) - Le déplacement et les entrées au Mémorial de Rivesaltes, - La visite d'une exposition en lien avec les thèmes traités - La location de films, de documentaires pour des temps de projection/débat, et pour financer des collations qui seraient offertes aux parents lors de temps conviviaux. Moyens techniques : ceux du collège.
Calendrier de réalisation	Année scolaire 2022/23
Résultats attendus	Développer l'alliance éducative. Amener les parents d'élèves à partager les valeurs de la République.
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de parents participant aux actions - Nombre de parents dans les instances de l'établissement
Coût Total de l'action	5000 €

Montant de la
demande de
subvention à la Cité
Educative

5000 €

Réservé
Administration

Subvention obtenue :

Subvention obtenue

Cofinancement :

Cofinancement

Nombre d'Elèves-
Enfants concernés

Nombre de classes ou groupes concernés :

Nombre d'élèves concernés : 30

Nombre de parents : 30

IMPORTANT

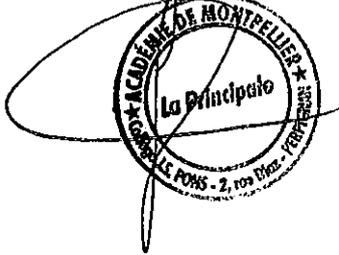
- Joindre devis des dépenses envisagées par imputations (prestations de services, achat de mobilier, achats de matériels, informatiques et autres)
- Indiquer pour validation si vous souhaitez l'intervention complémentaire d'un tiers (exemple concours d'un service municipal)
- **ATTENTION** : La validation du projet n'implique pas l'acceptation de l'intention complémentaire

Fait à Perpignan

Le 11 février 2022

Initiateur du projet : collège JS PONS Porteur du projet dans DAUPHIN : collège Jean Moulin

Signature



Signature



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



ACADÉMIE
DE MONTPELLIER
*Liberté
Égalité
Fraternité*



PYRENEES
ORIENTALES
le Département



FICHE ACTION 2022

Cadre réservé administration



Intitulé du Projet : jeux d'échecs au collège JS PONS

Nom de l'établissement scolaire ou structure associative : collège JS PONS

Adresse précise : 2, rue Narcisse Virgile Diaz. PERPIGNAN

Nom/Prénom de la personne référente :

CHANCHO Julien, professeur de mathématiques

ANCELOT Christine, principale

Téléphone : 04 68 61 13 28

Courriel de contact : christine.ancelot@ac-montpellier.fr

Structure porteuse en charge du dépôt sur DAUPHIN :

Association Les rois de la Têt

DATE LIMITE DE RETOUR 5 MARS 2022

Constat

Le collège JS PONS situé dans les quartiers nord de Perpignan accueille 672 élèves issus de familles aux CSP défavorisées.

Dans de nombreux foyers le français n'est pas la langue parlée à la maison.

L'offre culturelle des quartiers est quasi inexistante. Seule l'EAJ de Vernet Salanque propose des activités aux jeunes.

Le collège souffre d'une mauvaise image et perd des élèves des écoles du secteur à l'entrée en 6^e.

Il n'y a aucune mixité sociale dans l'établissement.

Les filles se dirigent moins vers des études scientifiques que les garçons.

L'an passé, un professeur de mathématiques a proposé lors du dernier trimestre un atelier « Jeu d'échecs ». Cette activité s'est révélée une réussite : adhésion des élèves, fréquentation régulière.

Cette année, le professeur a reconduit son atelier.

A l'école Jean Jaurès, (secteur REP Pons) les élèves pratiquent les échecs depuis plusieurs années. L'activité a d'abord été proposée à 1 classe puis à 2 et aujourd'hui, ce sont les 4 classes du cycle 3 qui sont concernées.

La maison de quartier de la diagonale du Vernet propose depuis peu un après-midi dédié aux échecs, le mercredi, et ouvert aux enfants comme aux adultes.

En qualité de principale du collège Pons, avec des enseignants de mathématiques, je souhaite développer le jeu d'échecs au sein de l'établissement dans la continuité de ce qui existe à l'école Jean Jaurès et en lien avec la maison de quartier.

Objectif général

Etendre la pratique des jeux des échecs en partenariat avec l'association « Les rois de la Têt ». Augmenter le nombre d'élèves concernés pour :

- Développer chez ces élèves les compétences suivantes :
 - o Raisonnement (compétence mathématique)
 - o Concentration (compétence transversale)
 - o Mémorisation (compétence transversale)
 - o Communication (compétences psycho-sociale)
 - o Estime de soi (compétences psycho-sociale)
 - o Langage oral (compétences langagière)

Voir le paragraphe autour du jeu d'échecs dans le rapport Vilani-Torossian 21 mesures pour l'enseignement des mathématiques.

Le jeu d'échecs reconnu comme Sport est aussi reconnu pour sa capacité d'initiation aux matières scientifiques dans le rapport ministériel du Député et Mathématicien Français Cédric Villani, notamment pour sa capacité à initier aux repères dans l'espace (coordonnées des cases, vue du plan), au calcul, à la responsabilité (seul maître de ses coups le joueur a aussi la responsabilité de jouer la pièce qu'il va toucher, ce qui incite à distinguer réflexion préalable et action)...

- Valoriser l'établissement : faire évoluer son image en communiquant de façon à mettre en avant la pratique du jeu d'échecs et les réussites des élèves.

Objectifs opérationnels

Objectifs opérationnels :

Développer la pratique des échecs chez les élèves de 6è, en mettant en place des ateliers d'échecs en partenariat avec l'association « Les rois de la Têt ».

Organiser des tournois avec les structures partenaires proches. Utiliser les moyens de communication numérique pour des parties avec des élèves d'autres collèges.

Associer les parents d'élèves à ces activités.

Description

- Ateliers encadrés par des animateurs « rois de la Têt » et des professeurs. Supervision par des professeurs.

- de l'action et du public**
- Tournois « physiques » avec les classes de CM2 de l'école Jean Jaurès
 - Tournois mixtes parents/enfants en lien avec la maison de quartier de la diagonale du Vernet.
 - Jeu virtuel avec une classe d'un autre collège. Utilisation de Quoti-Chess.
 - Ateliers durant les stages de réussite des « petites » vacances.

Territoire concerné	Quartier : VERNET Etablissement : collège JS PONS
Pilotes /	Pilotes : Préfecture / Education Nationale / Ville de Perpignan / Conseil Départemental 66
Partenaires associés	Partenaires : Les rois de la Têt / Ecole Jean Jaurès/ Maison de quartier de la diagonale du Vernet (Joindre descriptif de leur participation et noter s'il y a une participation financière)
Moyens humains, financiers ,et techniques	Moyens humains : <ul style="list-style-type: none"> - Professeurs de maths du collège du niveau 6è - Animateurs des rois de la Têt Moyens financiers : participation des professeurs à hauteur de 36 heures ce qui correspond environ à 1440 € Moyens techniques : utilisation du matériel du collège et des échiquiers prêtés par l'association partenaire
Calendrier de réalisation	De septembre 2022 à juin 2023
Résultats attendus	Meilleure maîtrise par les élèves des compétences énumérées plus haut.
Indicateurs de résultats	Grille de compétences construites à partir des compétences énumérées plus haut.
Coût Total de l'action	5 445 €
Montant de la demande de subvention à la Cité Educative	5445 €

Réservé
Administration
Subvention obtenue
Cofinancement

Subvention obtenue :

Cofinancement :

Nombre d'Elèves-
Enfants concernés

Nombre de classes ou groupes concernés : 6 groupes
Nombre d'élèves concernés : Entre 60 et 80
Nombre de parents :

IMPORTANT

- Joindre devis des dépenses envisagées **par imputations** (prestations de services, achat de mobilier, achats de matériels, informatiques et autres)
- Indiquer pour validation si vous souhaitez l'intervention complémentaire d'un tiers (exemple concours d'un service municipal)
- **ATTENTION** : La validation du projet n'implique pas l'acceptation de l'intention complémentaire

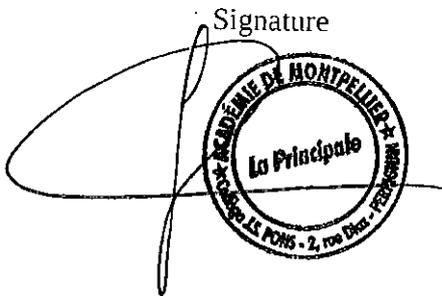
Fait à Perpignan

Le 10 février 2022

Initiateur du projet : collège JS PONS

Porteur du projet dans DAUPHIN : association Les rois de la Têt

Signature



A handwritten signature in black ink is written over a circular stamp. The stamp contains the text: "ACADÉMIE DE MONTPELLIER", "La Principale", and "Collège JS PONS - 2, rue Des - Perpignan".

Signature



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



ACADÉMIE
DE MONTPELLIER

Liberté
Égalité
Fraternité



PERPIGNAN
LA RAYONNANTE

PYRENEES
ORIENTALES
le Département



FICHE ACTION 2022

Cadre réservé administration



Intitulé du Projet : **Médiation par les pairs**

Nom de l'établissement scolaire ou structure associative : collège JS
PONS

Adresse précise : 2, rue Narcisse Virgile Diaz. PERPIGNAN

Nom/Prénom de la personne référente :

SANTALLUSIA Magali, CPE

ANCELOT Christine, Principale

Téléphone : 04 68 61 13 28

Courriel de contact : christine.ancelot@ac-montpellier.fr

Structure porteuse en charge du dépôt sur DAUPHIN :

Collège Jean Moulin

DATE LIMITE DE RETOUR 5 MARS 2022

Constat

Le collège JS PONS situé dans les quartiers nord de Perpignan accueille 672 élèves issus de familles aux CSP défavorisées, gitanes ou d'origine maghrébine.

Dans de nombreux foyers le français n'est pas la langue parlée à la maison.

Une proportion importante d'élèves dispose d'un vocabulaire très pauvre. Ils se laissent souvent déborder par leurs émotions, et régulièrement durant les temps de vie scolaire, dans la cour de récréation, des bagarres éclatent après que des injures, des insultes ont été proférées. Nombre d'élèves ne savent régler leurs différends que par les coups.

A travers le domaine 3 du socle commun, la capacité des élèves à s'engager, à endosser des responsabilités, doit être évaluée mais ils sont rarement placés en situation de s'engager.

Partant de ce constat, l'équipe de direction, des professeurs et les CPE souhaiteraient expérimenter la médiation par les pairs et travailler la communication non violente avec un groupe d'élèves volontaires de 6è et de 5è.

Objectif général	Améliorer la communication entre pairs pour favoriser le bien-vivre ensemble, et responsabiliser les élèves.
Objectifs opérationnels	Former un groupe de personnels à la médiation (professeurs principaux de 6è et de 5è, CPE, 1 AED, le directeur de Segpa, la principale) Former un groupe d'élèves volontaires de 6è et 5è à la communication non violente, à la gestion des émotions et à la médiation.
Description	Formation du groupe de pilotage (professeurs principaux de 6è et de 5è et CPE) : connaître et maîtriser les techniques de médiation.
de l'action et du public	Formation des élèves : Apprendre à mieux communiquer <ul style="list-style-type: none"> - Apprendre à écouter - Apprendre à collaborer - Apprendre à négocier - Savoir faire passer un message positif <p>Médiation par les pairs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Résolution de petits différends entre élèves et supervision par le groupe de pilotage. <p>Les médiateurs auront un rôle de veille qui s'inscrira dans la prévention. Ces élèves disposeront d'un bureau à côté de celui des CPE dans lequel ils pourront se réunir sur le temps de la pause méridienne.</p>
Territoire concerné	Quartier : MOYEN ET HAUT VERNET Etablissement : collège JS PONS
Pilotes /	Pilotes : Préfecture / Education Nationale / Ville de Perpignan / Conseil Départemental 66
Partenaires associés	Partenaires : centre de formation ANIMAA Intervenante : Mme Katily Mirailles (Joindre descriptif de leur participation et noter s'il y a une participation financière)
Moyens humains, financiers ,et techniques	Moyens humains : Les professeurs principaux de 6è et de 5è et 3 CPE Moyens financiers : Moyens techniques :
Calendrier de réalisation	Formation du groupe de pilotage et du groupe d'élèves durant le 1 ^{er} trimestre. Médiation par les pairs à partir de janvier.
Résultats attendus	Amélioration du climat scolaire Diminution des comportements agressifs entre élèves (agressivité verbale comme physique).

Indicateurs de résultats

Indicateurs de vie scolaire : nombre de sanctions pour violence.

Compétences du domaine 3 du socle commun de connaissances et de compétences (parcours citoyen) liées à :

- La gestion des émotions
- L'estime de soi
- Sa relation aux autres
- L'engagement
- La connaissance et à la reconnaissance des règles
-

Compétences du domaine 1 : compétences langagières.

	1480 €
Coût Total de l'action	
	1480 €
Montant de la demande de subvention à la Cité Educative	
Réservé Administration	Subvention obtenue :
Subvention obtenue	Cofinancement :
Cofinancement	
Nombre d'Elèves-Enfants concernés	Nombre de classes ou groupes concernés : 2 groupes Nombre d'élèves concernés : 30 Nombre de parents :

IMPORTANT

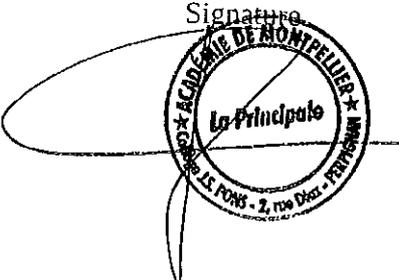
- Joindre devis des dépenses envisagées par imputations (prestations de services, achat de mobilier, achats de matériels, informatiques et autres)
- Indiquer pour validation si vous souhaitez l'intervention complémentaire d'un tiers (exemple concours d'un service municipal)
- **ATTENTION** : La validation du projet n'implique pas l'acceptation de l'intention complémentaire

Fait à perpignan

Le 11 février 2022

Initiateur du projet : collègue JS PONS MOULIN

Porteur du projet dans DAUPHIN : collègue Jean

Signature


Signature